SPV SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

Rapport d'activité 2017 - 2018

Table des matières

Rapport du Comité cantonal

Préambule 3
Rapport d'activité 11
Communication 13
Relations et échanges 15

Instances internes

Conférence des présidents 21

Associations professionnelles

AVEP1 22
AVEP2 24
AVES 26
Rythmique-Vaud 28
AVEAC 29
AVEPS 31
ESV 32
AVESAC 34

Commissions et délégations

Fondation Jeunesse SPV 38

Rapport du secrétariat général 39

Quelques photos de l'année écoulée 41

Rapport d'activité du Comité cantonal de la Société pédagogique vaudoise

Préambule

Changement à la tête du DFJC

Les élections vaudoises 2017 marqueront le changement (le seul, par ailleurs) de cheffe du DFJC. Comme à son habitude, la SPV a décidé de ne pas entrer dans la danse des élections politiques. Toutefois, elle a envoyé un questionnaire à chaque candidat au Conseil d'État. Il est à relever que chaque parti ou candidat (sauf un) s'est positionné pour une augmentation de l'enveloppe pédagogique. Les promesses de campagne devront se concrétiser dans l'action politique. La SPV y veillera.

La nouvelle cheffe, Mme Cesla Amarelle, prend rapidement contact avec la SPV pour engager un dialogue. Comme annoncé dans la presse par Gregory Durand, la nouvelle cheffe du Département découvre un paquebot qui a beaucoup d'étages. Le président salue également une disposition au dialogue et une belle capacité d'écoute, jusqu'aux petits détails techniques de la profession. Pour exemple, la nouvelle conseillère d'État prend la présidence du fameux GT LEO.

Force est de constater qu'il y a changement de rythme et que plusieurs dossiers sont déjà en cours d'analyse. Mme Amarelle a donc décidé de traiter plusieurs dossiers simultanément. Le plus important pour la SPV sera de donner des réponses concrètes et réalisables aux acteurs du terrain. C'est sur ces éléments que l'action de la cheffe DFJC sera évaluée.

Il est à noter que Mme Amarelle a reçu tous les présidents des associations professionnelles SPV (mars 2018).

En parallèle, de nouvelles nominations sont prononcées : un nouveau directeur général de la DGEP, Lionel Éperon, ancien chef de service de la promotion économique et du commerce, et un nouveau chef de service du SESAF, Giancarlo Valceschini, ancien directeur général adjoint de la DGEO connaissant bien le SESAF.

GT LEO devient GT Suivi de scolarité

Une des premières décisions de la nouvelle cheffe du Département est de présider le groupe de travail LEO. Elle le renomme d'ailleurs le GT Suivi de scolarité, car on n'y parlera plus exclusivement de la LEO. Il

est clair qu'une loi, la LPS, pas encore appliquée, est orpheline de règlement. Au-delà de l'absence réglementaire, la question de l'intégration des élèves à besoins particuliers est au centre des préoccupations des enseignants sur le terrain et donc de la SPV.
Durant les premières réunions, Mme Amarelle a présenté aux nombreux participants de ce GT les lignes directrices qu'elle avait développées lors de sa conférence de presse de rentrée. La Société pédagogique vaudoise en a profité pour rappeler quelques revendications.
Au sujet des mesures socio-éducatives, la SPV a salué à nouveau la décision de mener six projets pilotes avec un financement spécifique dévolu à cette thématique. La SPV a rappelé que les prises de position des assemblées des délégués SPV indiquaient que les projets de mesures socio-éducatives devaient être co-construits avec l'équipe enseignante de l'établissement.
Pour la mise en œuvre de la LEO, la SPV a rappelé les objectifs qu'elle a fixés pour une réelle amélioration de la loi. Afin de constater l'effet de cette mesure, elle a rappelé son exigence d'analyser d'ici la fin de l'année civile les conséquences de ces décisions sur le terrain.
Par ailleurs, afin d'élargir les discussions de ce GT aux cycles primaires, la SPV a rappelé notamment que le programme personnalisé devra être discuté.
Pour finir, la SPV a salué la volonté de dynamiser la question de l'école numérique tout en s'intéressant aussi aux freins à l'introduction des MITIC dans l'école vaudoise. Enfin, la SPV a demandé que soit menée une réflexion autour de l'enveloppe pédagogique et de son utilisation. La SPV ne compte plus les témoignages de collègues qui indiquent des effectifs de classe de 22 élèves sans aménagements possibles en raison d'une enveloppe pédagogique trop restreinte.
Au fur et à mesure des séances, de nouveaux sujets sont venus se greffer, comme la thématique des devoirs. La SPV continue d'informer régulièrement les collègues à travers ses médias des discussions et des positions.

360° pour la LPS

En avril 2017, la SPV était consultée sur l'avant-projet de règlement de la LPS. En regard des situations problématiques recueillies, elle fondait de grands espoirs sur le règlement d'application de la LPS. Or, au lieu d'éclaircir la situation, ce projet de règlement la complexifiait et ne répondait guère aux besoins du terrain. La SPV a donc demandé que ce règlement soit entièrement revu afin que des indications claires

soient données notamment aux acteurs du terrain, soit les enseignants de l'école régulière ainsi que les enseignants spécialisés.
La SPV a été entendue, car la nouvelle cheffe du Département a eu le courage de repousser d'une année l'introduction de la LPS, soit en août 2019. Elle a par ailleurs proposé une approche plus globale (appelée projet « 360° ») sur l'école vaudoise que la SPV salue.
Toutefois, la SPV est intervenue en séance GT Suivi de scolarité au sujet d'un premier rapport de la DGEO sur le mise en œuvre de ce concept.
Selon la compréhension par la SPV de ce rapport, le projet développé semble fort éloigné des préoccupations de base des enseignants et des besoins du « terrain ». Or, c'est bien l'articulation des mesures et la réactivité à apporter du soutien qui sont au cœur des nouveaux besoins des classes.
La SPV partage l'idée que les rôles de tous les intervenants doivent être clarifiés. Si ce principe est bien inscrit dans les intentions du rapport précité, on constate que les propositions concrètes développées conduisent plutôt à l'inverse.
En ce qui concerne la question cruciale des ressources, la SPV s'interroge sur le coût du système proposé (explosion probable des périodes de décanat, 92 chefs d'équipe PPLS) et la multiplication des moments de colloques, séances ou réunions. La proposition de formaliser des colloques pour une période hebdomadaire ou bimensuelle (via une décharge éventuellement) semble extrêmement dispendieuse, mais surtout irréalisable au vu de l'atomisation des taux d'activité découlant essentiellement de la politique de recrutement des établissements.
En matière de ressources, la SPV considère enfin que seules les prestations qui disposent d'un financement propre pourront figurer dans le concept d'établissement, notamment pour le socio-éducatif. La SPV souhaite protéger l'enveloppe pédagogique, trop souvent utilisée pour des prestations non pédagogiques (décanat supplémentaire, tâches de gestion...). Ainsi, pour que le concept puisse intégrer les mesures socio-éducatives, il faut que des ressources supplémentaires spécifiques soient octroyées aux établissements.

La posture critique prise par la SPV face à ce projet « 360° » prend sa source dans les énormes attentes du terrain. En conséquence, la SPV milite pour un système simple, lisible, cohérent et peu gourmand en matière de ressources organisationnelles. Les moyens supplémentaires octroyés doivent être entièrement dévolues aux prestations, notamment socio-éducatives.

La SPV propose de s'appuyer sur les forces actuelles du système pour renforcer la capacité de l'école à faire face à la prise en charge et l'accompagnement des élèves à besoins particuliers.
La SPV considère que le cadre légal actuel, parfois mal exploité et mal compris, offre tous les outils nécessaires pour coordonner et articuler les prestations aux élèves. Il est par exemple demandé que la conférence des maîtres accomplisse véritablement le rôle prévu par la LEO.
Enfin, la SPV souhaite que le groupe de travail qui poursuivra ses travaux sur le projet « 360° » intègre des représentants des différents professionnels actifs dans les établissements, notamment des associations d'enseignants et de PPLS.

Mesures socio-éducatives
Pour rappel, la SPV travaille sur cette thématique depuis 2014. L'AD SPV de 2014 adopte un mandat de travail pour investiguer sur les mesures socio-éducatives. En 2015, le groupe de travail dépose son rapport et l'AD 2015 adopte une résolution pour une prise charge éducative dans les établissements scolaires vaudois. L'AD 2016 va plus loin et demande que cette prise en charge soit financée par une enveloppe spécifique. Dès l'automne 2016, la SPV participe au GT interservices (DGEO, SESAF et SPJ). À la fin de l'AD SPV 2017, Mme Lyon annonce que des projets seront mis sur pied à la rentrée 2017. Lors de la conférence de presse de la rentrée DFJC, une première pour Mme Amarelle, cette dernière confirme que six projets pilotes auront bel et bien lieu sur deux ans.
La SPV reste extrêmement attentive à l'avancement de ce dossier, car il lui apparaît important de respecter certaines conditions : par exemple un financement spécifique, la prise en compte de l'avis des professionnels de l'établissement, une discussion au sein de la conférence des maîtres.
La mise sur pied de ces six projets est un exemple concret de la force de proposition de la SPV.

***Majuscules* : revue pédagogique et syndicale vaudoise**
En raison du départ de la SPV du SER (cf. rubrique *Partenaires*), une réflexion autour d'un nouveau média a été initiée par le Comité cantonal. Il a donc décidé en premier lieu de conserver un journal en version papier. Ce point est important pour que cet organe de communication puisse exister de manière pérenne et être lu. Le nombre de pages, huit, a été arrêté, car il représente un bon équilibre entre le peu et le beaucoup. Huit pages se lisent plus facilement

qu'une revue de 70 pages. Pour l'année 2018, il est prévu six publications. Par la suite, un comité de rédaction composé de trois collègues (Antoinette Girardet, Christine Hurlimann et Nadjette Laguecir) ainsi que du président s'est réuni afin de planifier le contenu du journal.
Cette nouvelle publication a demandé à la SPV de chercher un graphiste afin d'offrir un journal d'une qualité visuelle irréprochable. Puis, toutes les questions logistiques (comme l'impression, l'adressage et l'envoi) ont dû être résolues. Une vraie aventure.
Le premier numéro du *Majuscules* nouvelle version a été publié en janvier 2018. Une interview SPV de la cheffe du Département et des articles en lien avec l'école, une interview d'une lauréate HEP (publication de mars) ainsi que des minutes syndicales fortement appréciées sont publiées. Les excellents retours des membres relèvent notamment que les articles sont courts, condensés et intéressants. Un magnifique encouragement pour continuer sur cette lancée.

2019 devient 2023
La CPEV a été le dossier syndical le plus conséquent pour cette année scolaire.
En date du 28 juin 2017, le président de la FSF, Jérôme Farine, le vice-président de la FSF, Gregory Durand, et les secrétaires généraux de la FSF, Cyrille Perret et David Jeanquartier, ont rencontré, accompagnés de représentants des autres faîtières cantonales, les représentants des employés et des pensionnés au Conseil d'administration de la Caisse de pensions de l'État de Vaud (CPEV).
À cette occasion, ces derniers ont présenté les grandes orientations stratégiques et les réflexions qui animent le Conseil d'administration sur l'avenir de la CPEV. Divers scénarios prenant en compte l'environnement économique, les contraintes du droit fédéral ainsi que les éléments sur lesquels le Conseil d'administration peut agir ont été développés. Si aucune décision n'était encore arrêtée par celui-ci, la FSF reste néanmoins extrêmement attentive à l'évolution des orientations qui seront prises. Elle s'inquiète vivement d'une péjoration des conditions générales de retraite pour les fonctionnaires de l'État.

Puis, en automne, la nouvelle tombe. Le Conseil d'administration propose un plan de prévoyance 2019 avec une augmentation de la durée de cotisation et donc de l'âge minimum de retraite.
La FSF décide d'appeler à l'unanimité pour une action signifiant son rejet du plan de prévoyance 2019 de la CPEV. Organisée de manière unitaire avec SUD et SSP et ayant comme thème « *Travaillons deux*

ans de plus, non merci ! », la manifestation rencontre beaucoup de succès.
En janvier 2018, la situation impose à la SPV et à la FSF de tenir des assemblées des délégués extraordinaires. Le 10 janvier*, les délégués FSF demandent :*
• Que le plan de prévoyance 2019 soit rejeté, et que le dispositif prévu par le plan signé en 2013 soit maintenu jusqu'au déploiement de ses pleins effets.
• Que les discussions avec le Conseil d'administration et le Conseil d'État soient poursuivies dans le but de réfléchir notamment à un mécanisme basé sur les chiffres réels garantissant le financement de la Caisse de pensions en cas de difficultés avérées.
• Que les négociateurs mandatés par la FSF poursuivent le dialogue avec les instances concernées.
La FSF appelle lors de son Assemblée des délégués extraordinaire du 10 janvier 2018 à participer à la journée d'action unitaire organisée par SUD, SSP et la FSF, et à manifester le 25 janvier 2018.
Lors de cette journée d'action, et durant les jours qui l'ont précédée, plus de 5000 signatures sont récoltées pour la pétition lancée par la FSF pour le retrait du plan. Cette pétition est remise le 31 janvier 2018 aux représentants du Conseil d'administration de la CPEV. En outre, de nombreuses associations membres de la FSF se mobilisent largement pour informer leurs membres sur les lieux de travail, en organisant des permanences et des actions de récolte de signatures.
Le 25 janvier 2018, de nombreux employés de l'État issus des associations membres de la FSF – la SPV est en nombre et bien visible cette fois-ci avec des drapeaux – défilent pacifiquement dans les rues de Lausanne avec le mot d'ordre « retrait du plan » lors de la manifestation qui réunit près de 5000 personnes.
Après la forte mobilisation du 25 janvier 2018 et la demande commune des syndicats et des employés de l'État de Vaud de retirer le plan de financement 2019 de la CPEV, le Conseil d'État et les syndicats signent un courrier commun. L'objet de ce courrier est dans la droite ligne des revendications portées de manière unitaire par les trois organisations syndicales : demander le retrait du plan de financement 2019 de la caisse et le maintien des conditions prévues par le plan adopté en 2014 jusqu'en 2022. Il rejoint aussi la position prise le 3 octobre 2017 par l'Assemblée des délégués des assurés de la CPEV qui avait voté à l'unanimité pour le retrait du plan.
Quelques minutes avant l'assemblée du personnel de la fonction publique du 1er mars 2018, le CA de la CPEV rend public un communiqué de presse accueilli avec soulagement par les employés de l'État de Vaud.

Ce communiqué indique, en résumé, les trois éléments suivants:
Le Conseil d'administration soumet à l'AsSO un nouveau plan de prévoyance destiné à remplacer le plan 2019.
Ce nouveau plan prévoit le report des mesures prévues, à savoir l'augmentation de deux ans de l'âge de la retraite, au 1er janvier 2023 tout en conservant pour les futurs retraités un taux de rente maximum de 60%. Dans l'intervalle, les conditions actuelles prévues par le plan 2013 s'appliquent.
Le Conseil d'administration souhaite que les partenaires sociaux (syndicats et Conseil d'État) mettent à profit le temps ainsi gagné pour négocier des solutions permettant d'éviter ces deux ans de plus.
Cette décision du Conseil d'administration répond aux revendications de la FSF formulées tout au long de la mobilisation construite depuis le mois de novembre. Elle répond également à la pétition déposée auprès du Conseil d'administration de la CPEV début février. C'est donc une belle victoire qui se dessine pour la fonction publique vaudoise, sous réserve de l'acceptation de ce plan par l'AsSO.

Suite au communiqué de presse de la CPEV, les organisations syndicales se félicitent du remarquable succès obtenu par la mobilisation du personnel sous le sceau de l'unité syndicale. La réalité des résultats financiers de la caisse a été révélée par l'action syndicale, contraignant le Conseil d'administration à la transparence des chiffres. La revendication essentielle du mouvement, à savoir «le retrait du plan», est satisfaite. Même s'il semble qu'il ne s'agit formellement que d'un report, ce qui est essentiel est que le plan n'entrera pas en vigueur en 2019, que des négociations auront lieu et que la possibilité d'une alternative est explicitement mentionnée. Si le plan de financement actualisé est validé, les organisations syndicales poursuivront sans attendre leur travail de réflexion et de proposition pour négocier une alternative au plan reporté à 2023.

Par ailleurs, lors de l'AD CPEV du 26 avril, les délégués ont débattu du bien-fondé des mesures proposées et ont considéré l'évolution de la problématique du financement de la CPEV et des éléments pris en compte dans le calcul de celui-ci. Les délégués ont adopté à l'unanimité le plan tel que proposé par le Conseil d'administration, mais ont néanmoins souhaité émettre une réserve importante, par ailleurs partagée par le Conseil : il est indispensable que les partenaires sociaux se retrouvent de manière anticipée (avant 2021) autour de la table des négociations pour évoquer la problématique du financement de la Caisse.
Si les délégués déplorent l'automatisme du mécanisme consistant à allonger la durée de cotisation de deux ans si la situation financière de

la CPEV le demande à ce moment-là, ils constatent néanmoins que la prise en compte des résultats de 2017 a permis un calcul plus optimiste des prévisions à long terme sur la santé de la Caisse.

Forum

Lorsque le Comité cantonal SPV a décidé de faire les AD sur une demi-journée et non plus sur une journée entière, l'objectif était d'offrir une journée complète de formation aux membres à un autre moment de l'année. C'est ainsi que Bernard Grandjean et Paolo Naclerio ont accepté de constituer un groupe de travail pour l'organisation de ladite journée. Après quelques séances, le Comité cantonal s'est arrêté sur la thématique : autorité et bienveillance. Puis, trois collègues ont rejoint le groupe : Mónica Coelho, Catherine Dupuis et Huguette Galland. Ce GT a donc eu la charge de préparer cette journée. Un immense travail afin de relever le défi. Plusieurs démarches ont été menées afin de trouver des conférenciers pour la matinée et des animateurs d'ateliers pour l'après-midi. La journée a rencontré un véritable succès durant les inscriptions : une journée complète avec 130 collègues et une liste d'attente. C'est ainsi que le forum pédagogique, par ailleurs formation reconnue par la DGEO et le SESAF, a eu lieu le 25 avril. La matinée a vu les conférences exceptionnelles de Mme Ruth Dreifuss, première présidente de la Confédération, et M. Michel Lachat, ancien juge du Tribunal des mineurs du canton de Fribourg. Puis une table ronde avec Mme Christiane Ruffieux (psychothérapeute) et M. Alain Bouquet (DG DGEO) et les deux conférenciers. L'après-midi, huit ateliers ont été proposés : notamment sur la communication non violente, la posture physique de l'enseignant, le rapport entre sport et autorité, une approche psychanalytique, une alliance éducative autour de l'école.
Les retours extrêmement positifs des participants invitent naturellement la SPV à organiser une nouvelle journée en 2020 sur une autre thématique.

Rapport d'activité

Le Comité cantonal, qui se réunit tous les jeudis après-midi, a tenu plus de 34 séances de mai 2017 à avril 2018. Durant cette année, il avait pour objectif de se recentrer sur l'association. Du coup, il a pu notamment créer une nouvelle revue pédagogique et syndicale, organiser une journée de formation et faire des enquêtes sur la profession enseignante.

Mireille Brignoli, enseignante 1-2P à Coppet, est la représentante SPV au sein de la CIIP en participant très activement à la COPED. Elle est toujours la présidente du Groupe de validation pour les nouveaux moyens de mathématiques 1-4P. Elle a assumé en mai 2017 et janvier 2018 la présidence de l'AD de la FSF. Enfin, elle représente la SPV au sein du comité de l'Intersyndicale des Prafos.

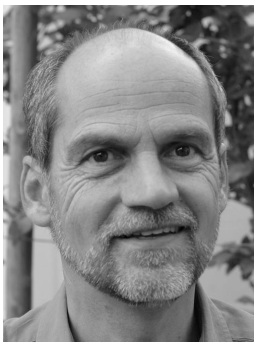

Bernard Grandjean, enseignant spécialisé dans l'établissement Les Ormonts-Leysin, est le président de l'AD de la CPEV et le représentant du Comité cantonal pour certains dossiers liés au SESAF et au sein du comité de la nouvelle association ESV, Enseignants spécialisés vaudois. Bernard a également participé au comité d'organisation pour le forum pédagogique organisé par la SPV.

David Jeanquartier enseigne en 7-8P dans l'établissement de Villeneuve. Depuis août 2016, David est secrétaire général de la FSF. À ce titre, il a largement œuvré dans le cadre des négociations relatives à la CPEV. Il a été un pilier dans la négociation et l'information pour la SPV sur ce sujet. Il a également participé à plusieurs réunions avec le département.

Paolo Naclerio enseigne en 5-6P dans l'établissement de Gland. Il apporte comme toujours un regard critique sur les injonctions relatives aux pratiques pédagogiques lors de nos rencontres. Paolo a également participé au comité d'organisation pour le forum pédagogique organisé par la SPV. Avec David, il participe au GT relatif aux épreuves cantonales de référence.

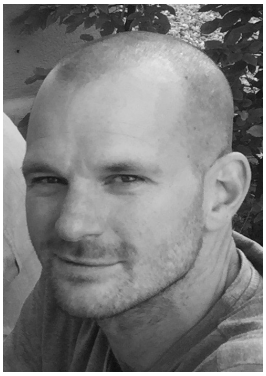

Yves Utiger, enseignant en 9-12S à Montreux, a pu apporter un nouveau regard, et son analyse a permis au Comité cantonal de prendre du recul par rapport aux problématiques rencontrées. De plus, il a participé au GT Suivi de scolarité et sous-GT relatif à la formation des enseignants du secondaire I et a été la personne relais pour l'association professionnelle, l'AVES.

Gregory Durand, pour la SPV, a participé aux assemblées générales de l'AVMD-AVMES / l'ESV (6 septembre 2017), l'AVEPS (4 novembre 2017), l'AVEP2 (7 mars 2018), Rythmique-Vaud (3 mars 2018), l'AVEP1 (21 mars 2018), eMITIC (18 avril 2018), l'AVEAC (2 mai 2018).
Il a également rencontré les comités de certaines associations : l'ESV (14 mai 2018), l'AVEP1 (5 septembre 2017), l'AVEPS (9 octobre 2017).

Durant le deuxième semestre 2017, le président a représenté la SPV au sein du CoSER, la conférence de presse de rentrée du SER (9 août 2017) et lors d'une rencontre entre le SER et la conseillère d'État Mme Amarelle (8 septembre 2018)

Au niveau de la FSF, il a participé aux séances CC FSF, à plusieurs séances de négociations relatives à la CPEV tant avec le Conseil d'État, le Conseil d'administration de la CPEV que les autres associations syndicales.
À cela s'ajoute les nombreuses séances GT LEO (18 août 2017, 1 décembre 2017, 5 février 2018, 19 mars 2018) ainsi que les sous-GT LEO formation enseignants secondaire I (10 novembre, 6 et 21 décembre 2017).

Communication

Presse
La SPV reste la référence scolaire vaudoise dans la presse. Pour preuve, les multiples sollicitations de la presse :

En 2017
20 Minutes, 8 mai 2017*, Des entreprises font leur pub dans les écoles.*
Le président intervient en précisant que c'est justement le rôle des syndicats de rendre attentifs les politiques aux moyens nécessaires pour éviter que les enseignants se tournent vers les entreprises. Il précise que l'État doit rester le seul responsable de la formation.

24 Heures, 6 juin 2017, *Face au djihadisme, les profs souhaitent du soutien.*
Le SG intervient sur cette thématique.

24 Heures, 12 juillet 2017, *La Caisse de pensions de l'État doit revoir sa copie*
Le président SPV est interrogé sur la situation problématique de la CPEV. Il rappelle que la période transitoire pour que les prestations soient mises en vigueur est encore en cours.

RTS, 10 août 2017*, Journal du Matin*
Suite à la conférence de presse du SER, le président SPV est interviewé sur les raisons de l'épuisement professionnel des enseignant-e-s.

24 Heures, 24 août 2017, *Les élèves ingérables mettent l'école au défi.*
Le président SPV est interrogé sur les projets relatifs aux mesures socio-éducatives.

24 Heures, 31 août 2017, *La religion cherche encre sa place à l'école.*
Le président interrogé sur l'enseignement des religions à l'école.

20 Minutes, 1er septembre 2017, *La prof en maillot dérange.*
Le SG est interrogé sur une polémique en Suisse alémanique concernant une enseignante posant en maillot de bain sur les réseaux sociaux.

24 Heures, 7 octobre 2017, *Habile, Cesla Amarelle réussit ses débuts.*
Le président SPV interrogé salue une disposition au dialogue et une belle capacité d'écoute, jusqu'aux moindres petits détails techniques de la profession.

24 Heures - supplément formation, 3 novembre 2017, *Les avantages pour les élèves des nouveaux médias à l'école.*
Le président est interrogé sur le e-learning.

24 Heures, 18 décembre 2018, *Le Noël religieusement correct de l'école.*
Le président indique que ne pas parler de Noël en classe voudrait dire que l'école est déconnectée de la réalité.

En 2018
24 Heures, 10 février 2018, *Un an de plus pour répondre aux besoins de l'école inclusive.*
Un article qui reprend le rapport 360° du Département. Le président SPV est cité.

24 Heures, 10 mars 2018, *Cesla Amarelle, la poigne bluffante de la benjamine.*
Le président s'exprime sur le premier bilan de l'action de la cheffe du DFJC.

24 Heures, 19 mars 2018, *Amarelle ouvre le débat des devoirs à domicile.*
Le président intervient sur cette thématique.

Communiqué de presse :
Août 2017, *Des mesures socio-éducatives et des adaptations réglementaires demandées par la SPV. Le « terrain » trouve des réponses concrètes pour cette nouvelle année scolaire.*

Majuscules :
Juin 2017, *Numéro spécial, Démission du SER*
Août 2017, N°108, *Mesures socio-éducatives et promotion SPV*
Décembre 2017, N°109*, Nouveau Majuscules et assurances*
Janvier 2018, N°110, *Interview de la cheffe du DFJC*
Mars 2018, N°111*, Interview d'une primée HEP*
Mai 2018, N°112, *Retour sur le forum pédagogique SPV*

Relations et échanges

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ROMANDS SER

www.le-ser.ch

SER

Suite à l'AD SPV du 1er juin 2017, le Comité cantonal était en charge de communiquer aux membres la décision de quitter le SER. Il a donc décidé de transmettre à chaque membre un *Majuscules* spécial (juin 2017) afin d'annoncer les raisons de cette démission. En substance, voici les éléments transmis.

Sur le fond, le déclencheur a été une rupture de contrat de l'un de nos partenaires. Une assemblée extraordinaire a été convoquée en novembre 2016 afin que les délégués choisissent des options de travail pour que les comptes SPV soient équilibrés dès 2018. Ainsi, après avoir été informés de la situation et entendu les réflexions du Comité cantonal, de la Conférence des présidents et après avoir écouté des représentants du Syndicat des enseignants romands (SER), les délégués SPV ont longuement débattu. Finalement, ils ont décidé d'écarter deux options (aucune voix chacune) : celle qui proposait une diminution d'un poste de permanent et celle qui proposait un mélange entre une diminution partielle d'un permanent et une augmentation de cotisation SPV. Le 30 novembre 2016, les délégués SPV ont donc choisi l'option de baisser la cotisation annuelle au SER (80 francs au lieu de 110 francs). Cette demande a été transmise, traitée par le Comité du SER et discutée lors de l'assemblée des délégués du SER le 20 mai 2017. Cette dernière a refusé la proposition de l'AD SPV. Dès lors, pour atteindre l'objectif fixé, à savoir l'équilibre des comptes, deux alternatives demeuraient : augmenter de 50 francs la cotisation annuelle SPV ou quitter le SER.

Le Comité cantonal a fait le nécessaire pour que les délégués aient accès à toutes les informations utiles pour prendre la meilleure décision, nécessaire également pour que le débat ait lieu et que chacun puisse s'exprimer. De plus, les résultats du sondage envoyé à tous les membres ont été présentés. Il s'avère que près de 900 collègues y ont répondu. De ces réponses, il ressort que 12% des collègues pourraient continuer à s'abonner à l'*Éducateur* malgré l'absence des pages vaudoises, et qu'environ 80% trouvent utile l'action du Syndicat des enseignants romands (les nombreux commentaires liés à la SPV plutôt qu'au SER laissent penser que la question n'a pas été comprise). La question relative à une possible augmentation des cotisations pour rester au SER a été traitée avec beaucoup d'intérêt. Pour environ 45% des sondés, une augmentation des cotisations aurait remis en cause leur adhésion à la SPV (18% de « oui » et 29% de « probablement oui »).

Lors de l'AD, les délégués ont fait part avec regret du refus des délégués romands d'une adaptation des cotisations SER à 80 francs. De plus, les 150 ans d'histoire commune entre le SER et la SPV ont été évoqués à plusieurs reprises lors des débats. Toutefois, les regards des délégués se sont portés vers l'avenir d'une SPV solide. Ils ont donc décidé (76 voix pour, 6 contre et 6 abstentions) la démission de la SPV du SER au 1er janvier 2018.

Dès le début du deuxième semestre 2017, le Comité cantonal s'est efforcé de trouver des solutions pour une séparation à l'amiable. Certains éléments, notamment les données personnelles des membres SPV, ont dû être traités avec le SER. Par ailleurs, le Comité cantonal SPV a fait plusieurs propositions, dont celle d'un forfait d'abonnés SPV pour l'*Éducateur* qui a malheureusement été refusée par le CoSER. Toutefois, la SPV a décidé de ne pas quitter totalement le bateau romand en participant à l'enquête sur le temps de travail des enseignants.

FSF

www.fsf-vd.ch

La Fédération des sociétés de fonctionnaires (FSF) a essentiellement orienté son énergie sur les négociations relatives à la CPEV. Plusieurs réunions, des commissions internes FSF, des comités centraux, des assemblées de délégués, des assemblées du personnel de l'État de Vaud, des séances de négociations avec la DCERH et des manifestations ont donc été au centre de l'activité de la FSF.
Il est à noter qu'une Assemblée des délégués extraordinaire FSF a eu lieu, juste après celle de la SPV, le 10 janvier 2018 afin de traiter de la CPEV. L'AD a adopté la résolution suivante :

- Que le plan de prévoyance 2019 soit rejeté, et que le dispositif prévu par le plan signé en 2013 soit maintenu jusqu'au déploiement de ses pleins effets.
- Que les discussions avec le Conseil d'administration et le Conseil d'État soient poursuivies dans le but de réfléchir notamment à un mécanisme basé sur les chiffres réels garantissant le financement de la Caisse de pensions en cas de difficultés avérées.
- Que les négociateurs mandatés par la FSF poursuivent le dialogue avec les instances concernées.

Par ailleurs, l'AD FSF a décidé de lancer une pétition qui demande le retrait du plan de prévoyance 2019 de la CPEV et le maintien du dispositif prévu par le plan de 2013 jusqu'au déploiement de ses pleins effets. Avec plus de 5600 signatures, cette pétition a été un réel succès.

C'est au tout début du mois de mars 2018 que la CPEV annonce un nouveau plan qui intègre les chiffres 2017 (un excédent d'environ 600 millions de francs). Ce dernier permet une augmentation de l'âge minimum de retraite de deux ans dès 2023 et non dès 2019.

DFJC

Le changement de conseillère d'État en charge du DFJC a provoqué une augmentation de rencontres. Et ce n'est pas pour décevoir la SPV. En effet, le rythme du GT Suivi de scolarité s'est accéléré (une rencontre par mois) et plusieurs sous-groupes de travail ont été mis sur pied (notamment le GT Formation enseignants secondaire I). Ainsi, dès l'été 2017, les discussions relatives à l'école obligatoire ont eu lieu lors de quatre séances réunissant une trentaine de participants. À chaque rencontre, les représentants de la SPV ont défendu les positions des associations professionnelles SPV et du Comité cantonal.

Depuis la rentrée scolaire 2017-2018, le GT LEO s'est transformé en un groupe de suivi de la scolarité. Désormais, présidé par la cheffe du Département Cesla Amarelle, ce groupe traite de différentes thématiques relatives à l'école obligatoire. Durant le deuxième semestre de cette année, quatre rencontres ont ainsi eu lieu (18 août, 29 septembre, 27 octobre et 1er décembre). Pour rappel, ce groupe réunit à la fois des représentants des associations professionnelles et syndicats (SUD, SSP et SPV), l'Association des directeurs, l'Association des doyens, l'Association des parents d'élèves, ainsi que des cadres des services du DFJC.

Quelques thématiques traitées :

Mesures socio-éducatives : Après les résolutions des assemblées des délégués SPV relatives à ce sujet, la SPV a salué la mise en place des projets « mesures socio-éducatives » dans six établissements. Elle est intervenue lors des séances pour rappeler qu'un projet d'établissement de ce type n'a du sens que lorsque celui-ci est discuté et construit avec l'équipe enseignante. Elle a appelé de ses vœux une généralisation de cette mesure rapide dans tout le canton.

LPS - RLPS : La SPV a relevé que la question des élèves à besoins particuliers est très préoccupante dans les classes de tous les degrés, tant primaires que secondaires. Elle souhaite être entendue dans les consultations pour le Règlement d'application de la Loi sur la pédagogie spécialisée et aimerait que le chapitre sur les élèves à besoins particuliers du Cadre général de l'évaluation soit clarifié.

École numérique : La SPV a défendu le principe d'une école numérique humaniste et non utilitariste. Elle a appelé que le rythme de

mise en œuvre de ce projet prenne pleinement en compte la réalité du terrain. Elle souhaite que le Département octroie des périodes supplémentaires aux PRessMITIC afin d'accompagner les collègues dans des projets pédagogiques.

Cycles primaires : Plusieurs résolutions des associations professionnelles SPV des cycles 1 et 2 ont été à nouveau présentées lors de ces rencontres. Par exemple, la question des élèves à besoins particuliers, des effectifs de classe, de l'accompagnement pour l'introduction des nouveaux moyens. Il est essentiel pour la SPV que les cycles primaires soient pris en compte dans les améliorations de la mise en œuvre de la LEO, car personne ne doit sous-estimer l'importance des premières années de l'école obligatoire.

De plus, afin d'aller en profondeur dans certains sujets, des sous-groupes de travail ont été créés. C'est notamment le cas pour traiter la question de la formation des enseignants du secondaire I. La SPV a défendu une adaptation de la formation afin que les enseignants puissent acquérir des compétences pour enseigner de nouvelles disciplines. Celle-ci pourrait par exemple se faire à travers le développement des diplômes additionnels. Bien évidemment, un effort particulier devrait être fait pour encourager les collègues (par exemple en augmentant le nombre de périodes de décharge) à élargir leur champ d'activité.
Lors de certaines séances plénières, de vives discussions relatives aux devoirs – par exemple pour traiter de l'interdiction de donner des devoirs pour le lendemain – ont eu lieu. Étant donné qu'aucune solution satisfaisante n'a été trouvée, la cheffe du Département a proposé la création d'un groupe de travail spécifique à cette thématique.

Deux rencontres (5 et 8 mars) ont eu lieu avec les présidents des associations professionnelles. À notre connaissance, ces réunions ont un caractère inédit, car c'est une des premières fois que tous les présidents d'associations rencontrent la cheffe du Département. Il y avait trois objectifs pour la SPV :

1. Présenter la richesse professionnelle et le fonctionnement de la SPV.
2. Permettre à toutes les associations professionnelles de la SPV de se présenter.
3. Présenter au Département la réalité du terrain, avec ses joies et ses difficultés, ainsi que des propositions.

La cheffe du Département a reçu un document synthétisant toutes les demandes des associations professionnelles de la SPV. À la suite de ces rencontres, des séances sectorielles devront être mises sur pied.

www.hepl.ch

HEP vaudoise

Le 23 janvier 2018, les deux permanents ont rencontré le comité de direction de la HEP pour traiter certains points, notamment la santé des enseignants : échange autour de l'outil S-Tool, la nouvelle revue pédagogique et syndicale de la SPV (*Majuscules*) et la question de la formation des enseignants pour le primaire et le secondaire I. Il est à relever que la qualité des échanges entre la HEP et la SPV est excellente. À cela s'ajoutent des rencontres relatives à la formation des enseignants du secondaire I ainsi qu'à la formation continue. La SPV et l'AVEPS ont également eu plusieurs contacts avec la HEP afin d'affiner la formation des titulaires du brevet fédéral 1 en éducation physique désirant obtenir un master. Après plusieurs mois de discussion, l'AVEPS et la SPV ont obtenu des résultats.

Le 16 novembre 2017, lors de la remise des diplômes HEP, la SPV a distribué trois prix pour des mémoires. Des interviews des gagnants sont publiés dans *Majuscules*.

Comme d'habitude, la SPV s'est présentée aux étudiants de la filière bachelor primaire, ainsi qu'à la filière du secondaire I et II. Pour les futurs enseignants spécialisés, le président SPV est intervenu dans un cours de 1ère année afin de répondre aux questions des étudiants (18 avril 2017). La SPV a également été présente avec un stand café-croissant lors de la rentrée HEP (28 août 2017).

Pour finir, soucieuse de l'entrée dans la profession, la SPV a invité les jeunes diplômés au mois de novembre 2017 afin de présenter la Société et pour avoir un échange sur leurs premiers mois dans la profession.

eMITIC

Une seule rencontre informelle a eu lieu cette année. En marge de l'AG eMITIC, le président SPV a pu échanger avec certains membres de l'association afin de parler de la thématique de l'informatique dans l'école vaudoise.

ADESOV

En raison des nombreux GT suivi de scolarité, pas de nouvelles rencontres entre l'ADESOV et la SPV. Lesdites séances ont permis un contact régulier et des échanges informels sur certaines thématiques traitées par le groupe de travail.

www.ape-vaud.ch

Apé-Vaud

En raison des nombreux GT suivi de scolarité, tout comme avec l'ADESOV, pas de nouvelles rencontres entre l'Apé-Vaud et la SPV. Lesdites séances ont permis un contact régulier et des échanges informels sur certaines thématiques traitées par le groupe de travail. Il est à noter que le président SPV était présent lors de l'AG de l'Apé du 8 juin 2017.

Fondation vaudoise du patrimoine scolaire

Le président SPV, représentant l'association au conseil de fondation, a essentiellement travaillé cette année avec la présidente, Yvonne Cook, sur la reconduction d'une nouvelle convention entre la fondation et la HEP. Le musée virtuel est dorénavant sur les réseaux sociaux (Facebook). Pour finir, le transfert des collections, avec les Archives cantonales vaudoises, la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne et le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, devrait normalement se conclure durant l'année 2018.

Comité cantonal de la SPV

David Jeanquartier
Mireille Brignoli
Gregory Durand, président
Paolo Naclerio
Bernard Grandjean
Yves Utiger

Lausanne, le 4 mai 2018

Instances internes

Conférence des président-e-s

Frédéric Guggisberg
Président de la CP

La Conférence des présidents est un organe législatif indispensable au bon fonctionnement de la SPV. Elle offre aux responsables des associations professionnelles de la SPV l'opportunité de partager leurs thématiques spécifiques et d'entretenir le lien entre associations et Comité cantonal. La Conférence des présidents s'est réunie cinq fois depuis la dernière Assemblée des délégués.

Organisation de la Conférence des présidents
Quelques changements autour de la table de la Conférence des présidents. Aux côtés de Gregory Durand, Yves Froidevaux, Camille Kaeser, Grégoire Yersin et Frédéric Guggisberg, Jacques Rubattel remplace Claudine Dutoit (AVES), Lucie Hercod remplace Roch Lehmann (AVEP 1), Claire Bezençon remplace Florence Chanez (Rythmique Vaud), Mónica Coelho remplace Sandra Colaone (AVESAC), et Marie-France Fillettaz représente la nouvelle ESV, fusion entre l'AVMD et l'AVMES.
Remerciements à Roch Lehmann qui a terminé ses activités à la présidence de la Conférence des présidents en avril 2017.

Objets des discussions
Les questions relatives à la CPEV et au nouveau plan de mesures prévues à l'origine en 2019 puis reportées en 2023 ont été au cœur des débats avec notamment une prise de position de la Conférence des présidents pour l'AD SPV extraordinaire de janvier 2018.
Dans le désordre, voici une liste non exhaustive des activités et thématiques discutées en Conférence des présidents qui seront détaillées dans les pages suivantes :
Rencontre des représentants des associations professionnelles de la SPV avec la cheffe du Département, création et constitution d'un comité de rédaction autour du journal de la SPV *Majuscules* nouvelle formule, formation PIRACEF, carnet MITIC, grille-horaire des classes d'accueil, école de la transition, évaluation dans le cycle 1 et le cycle 2, relations parents-enseignants dans le secondaire I, forum SPV « autorité et bienveillance », préparation de l'AD 2018.

Associations professionnelles

AVEP1

Association vaudoise des enseignant-e-s du premier cycle primaire

Lucie Hercod
Présidente

Régulièrement en lien avec le Comité cantonal, l'AVEP1 a été sollicitée cette année pour rédiger et présenter une prise de position, sorte d'état des lieux du premier cycle primaire. Cette dernière a été largement acceptée et approuvée lors de l'assemblée générale du 21 mars dernier. Les six membres du comité s'impliquent dans plusieurs dossiers, assistent à diverses rencontres avec les autres associations et tiennent au courant leurs membres du travail accompli.

AG 2018

La prise de position de l'AVEP1 a occupé une partie du temps de l'assemblée générale, qui statuait à Pully. Le débat ainsi que les réflexions soulevées vont alimenter les prochains mois du comité. Nous sommes satisfaits que ce travail ait été accueilli avec enthousiasme par les quelque 70 membres présents.

Dans l'après-midi, le comité a laissé partir sa secrétaire, Shirin Russell-Luget, devenue maman. Cette fonction sera désormais assurée par Maude Aeschlimann. Une nouvelle enseignante, Daphné Ravera a également rejoint l'équipe. Bien entendu, les candidatures au comité sont toujours les bienvenues.

Juste avant d'accueillir trois membres de l'association Savoir Etre et Vivre Ensemble (SEVE), l'assemblée a accepté les comptes, le rapport d'activité et le budget de l'association. Elle a ensuite pu assister à une conférence sur la pratique de l'attention et de la philosophie avec les enfants ; une première partie qui présentait l'association et ses buts, son lien avec la Fondation SEVE cofondée par Frédéric Lenoir, puis une partie pratique, avec des exemples et le témoignage d'un formateur et animateur dans plusieurs classes du canton. La présentation est disponible sur le site internet www.avep1-vd.ch.

Résolutions 2017

Les résolutions ont été transmises mais, à cause peut-être du changement de cheffe, l'AVEP1 n'a pas eu les réponses attendues. La prise de position continue d'aller dans ce sens et bien que ces sujets ait été abordés lors d'une rencontre avec Mme Cesla Amarelle, les solutions miracles n'existent pas. Cette dernière entendu les

problématiques et le comité reste attentif à ce que ce dossier ne soit pas oublié. Concernant la CADEV, une réforme des achats est en cours. Le Comité cantonal a demandé une simplification du système, une plus grande offre et plus de rapidité.
Vous trouverez des informations plus précises dans l'*Avep'1fo* ou sur le site de la SPV.

Évaluation au cycle 1
La lutte pour une évaluation adaptée aux élèves débutant leur scolarité est encore d'actualité. Malgré un Cadre général de l'évaluation clair, plusieurs dérives sont constatées. En effet, certains établissements continuent de dicter des directives supplémentaires, qui n'apparaissent pas dans le CGE. Lors d'une rencontre avec MM. Serge Martin et Philippe Linder, des demandes précises ont pu être faites, tant pour les 1-2P que pour les 3-4P, en modifiant certains articles du CGE et en informant les directions via la Conférence des directeurs.
Ce sujet remue non seulement l'évaluation au cycle primaire 1, mais l'évaluation dans son ensemble. Une remise en question totale doit être faite et le comité de l'AVEP1 participera activement à ce dossier.

Breaking news
L'AVEP1 a décidé d'aller au front concernant les carnets MITIC et de proposer une alternative à ce matériel. Le comité est favorable a une promotion des MITIC, à une sensibilisation plus marquée des risques liés à ces outils et à une culture aux médias, mais pas sous la forme d'un carnet. Affaire à suivre.
L'utilisation des téléphones privés à des fins professionnelles a questionné le comité. Après de longs débats, le sujet reste d'actualité, mais sans résolution. La possibilité de se procurer un téléphone portable et des cartes prépayées par le biais de la CADEV sera discutée lors d'une prochaine rencontre avec cette dernière.
L'AVEP1 propose une formation de deux jours à la méthode « ABC BOUM ! » en septembre et espère un bon accueil afin, peut-être, de reprogrammer cette formation l'année prochaine.

Comité AVEP1
Lucie Hercod, présidente
Lucie Lobsiger
Sandrine Prisi
Daphné Ravera
Maude Aeschlimann
Gaëlle Gilliéron

AVEP2

Association vaudoise des enseignant-e-s du second cycle primaire

Camille Kaeser
Présidente

Le comité

Le comité travaille tout au long de l'année sur les problématiques liées au cycle 2. Il collabore avec les autres associations de la SPV, en particulier celle de l'AVEP1. Des échanges avec le Comité cantonal sur des thématiques telles que la Loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) et son règlement, ainsi que la Caisse de pensions de l'État de Vaud (CPEV) garantissent les liens avec les éléments légaux liés au métier d'enseignant. Depuis le mois de septembre 2017, des mails d'informations parviennent régulièrement aux membres pour les informer de l'évolution des activités de l'AVEP2.

Au mois de novembre, Gael Kawkiewicz a rejoint le comité. Céline Maurer a présenté sa démission lors de l'AG 2018. Toujours composé de 4 personnes, le comité de l'AVEP2 n'est pas assez nombreux pour traiter toutes les problématiques portées à son attention par les membres. Le poste de secrétaire est toujours à repourvoir et il est nécessaire de renforcer les rangs pour porter plus loin les prises de position et avoir du poids dans les négociations avec le Département.

Un long parcours du combattant a eu lieu l'automne passé pour l'ouverture d'un compte postal d'association. Pas moins de 18 pages et 5 formulaires ont dû être remplis ! Le site internet a été finalisé. Il est accessible via l'adresse : avep2.spv-vd.ch ou via le site de la SPV, dans la rubrique « Associations ». L'AVEP2 s'est également dotée d'un logo, créé par Nicole Devals, graphiste et illustratrice.

AG 2018

L'AG 2018 a été peu représentée. Seuls 4 membres étaient présents sur les 500 que couvre notre association. Ceux-ci ont accepté les comptes, le rapport d'activité et le budget de l'association. Malgré le petit effectif, les discussions ont été riches, tout comme les problématiques soulevées. Les membres présents ont mandaté le comité pour travailler sur les problématiques suivantes : les ECR, l'orientation en 8H et le redoublement. L'assemblée s'est terminée par une conférence sur l'évaluation par le professeur Fabrizio Butera.

Évaluation

Cette thématique est toujours l'un des chevaux de bataille de l'AVEP2. Elle fait l'objet d'une des trois résolutions votées lors de l'AG 2017.

En fin d'année 2017, des membres du comité de l'AVEP1, de l'AVEP2 et Gregory Durand ont rencontré MM. Serge Martin et Philippe Linder de la DGEO. L'évaluation était à l'ordre du jour. Plusieurs propositions ont été faites et le paragraphe qui posait problème sur le document « Évaluation du travail des élèves précisions pour l'année scolaire 2017-2018 » concernant la manière de communiquer les objectifs a été discuté. D'autre part, une proposition de modification du CGE concernant le nombre de notes est en cours d'élaboration.
La problématique de l'évaluation au cycle 2 a, de plus, pu être relayée directement à la cheffe du Département, lors d'une rencontre au début du mois de mars.

MER et élèves à besoins particuliers
Dans le cadre de la rencontre avec la cheffe du Département, les éléments liés aux résolutions concernant les MER et les élèves à besoins particuliers ont pu être exposés par l'AVEP2. Ces problématiques ont été bien accueillies par le Département. Le comité suit de près les changements à venir, notamment en regard de la LPS et des futurs moyens d'enseignement.

MITIC
Lors de la rencontre en fin d'année 2017 avec la Direction pédagogique, le sujet du carnet MITIC a été abordé. Consciente de l'accueil mitigé que ce carnet a reçu au sein des établissements, la Direction pédagogique a sollicité la SPV pour proposer un projet de modification de ce carnet. En collaboration avec le comité de l'AVEP1, le comité de l'AVEP2 a travaillé sur un projet d'outils à l'attention de l'enseignant qui recense les ressources à disposition pour travailler les MITIC au quotidien (propositions d'activités, logiciels, sites internet…). Ce projet est actuellement en cours de validation auprès de la SPV et sera présenté prochainement au Département.

Comité AVEP2
Fabienne Delacoste
Gael Kawkiewicz
Olivier Moeri
Camille Kaeser, présidente

AVES

Association vaudoise des enseignants du secondaire I

Grégoire Yersin
Président

L'AVES, soit l'Association vaudoise des enseignants du secondaire I et de la transition, vit sa quatrième année. L'effectif augmente petit à petit pour arriver bientôt 300. C'est très bien que l'association se vivifie de la sorte.

Le comité salue la présence de Mme Nadjette Laguécir en son sein, qui a aussi accepté de faire partie du comité de rédaction du nouveau *Majuscules*. Le comité s'est réuni une dizaine de fois.

L'AVES et toutes les autres associations de la SPV, avec l'aide importante de Gregory Durand, ont écrit à la cheffe du Département et ont été reçues par cette dernière le lundi 5 mars 2018. L'objet de la discussion était de découvrir toutes les associations de la SPV et de pouvoir transmettre directement à Mme Cesla Amarelle des demandes concrètes concernant uniquement la pédagogie. Les 4 thèmes suivants ont été explicités dans un courrier : la question de la maîtrise de classe en VG avec toutes les problématiques que cela engendre, la gestion des élèves au niveau du comportement, l'introduction de la LPS avec toutes ses conséquences pour les élèves et les enseignants et enfin la cantonalisation du certificat.

L'assemblée générale a eu très peu de succès au niveau des présences. M. Bernard André, formateur à la HEP, y a présenté une conférence sur le thème « Parents et enseignants, de l'affrontement à la coopération ». Cette conférence et le débat qui a suivi ont permis aux membres présents de nourrir leur regard sur l'enseignement.

L'assemblée a accepté les deux résolutions suivantes :

Résolution 1

- *La généralisation des mesures socio-éducatives dans tous les établissements du canton après l'analyse des six premiers projets.*
- *La création d'un groupe de travail et/ou d'un sondage relatif à la pertinence de la création d'un certificat cantonal ou au maintien pur et simple de celui-ci.*
- *Tous les enseignant-e-s sont susceptibles d'avoir une maîtrise de classe et dans un deuxième temps, jachère de la maîtrise de classe (c'est-à-dire une rotation de celle-ci avec une mise au repos toutes les fins de cycle). Une co-maîtrise (p.ex. de niveau) pourrait être mise sur pied.*

- *Les enseignants doivent être formés dans deux disciplines enseignables au minimum.*
- *Une formation initiale et continue de tous les maîtres accueillant dans leur classe les élèves à besoins particuliers.*
- *L'établissement d'un cadre clair pour que l'article 43 RLEO (comportement et assiduité) soit respecté.*
- *L'AVES demande au Département une réflexion globale sur la problématique des devoirs.*
- *La publication des conclusions de l'étude : « Projet aération dans les écoles en Suisse » et la présentation des mesures à prendre.*

Résolution 2 (interne à la SPV)

- *L'AVES salue la ré-écriture par le Comité cantonal des 26 mesures écrites par la SPV : ces mesures seront présentées à l'Assemblée des délégués SPV 2018. La Conférence des présidents a été consultée préalablement.*
- *L'AVES demande aussi qu'une réflexion soit faite sur la représentativité de tous les membres ayant des mandats au sein de la SPV. Demande est donc faite que la Conférence des présidents en parle durant le deuxième semestre 2018.*

Enfin, un des membres du comité fait partie de la commission d'études de la HEP avec un but précis : préparer les étudiants à s'occuper d'enfants et d'adolescents en tenant compte des exigences du terrain. Les liens entre le « terrain » et la HEP doivent être renforcés.

Enfin, le comité s'est penché sur les 10 mesures que le Comité cantonal a écrites. Mesures allant tout à fait dans le sens des demandes de l'AVES : quelques nuances ont été exprimées.

Pour conclure ce rapport d'activité, le comité se permet de demander des renforts. À quatre, le comité ne peut pas tout faire et des forces nouvelles sont les bienvenues.

Comité de l'AVES

Jean-Luc Magnenat, caissier
Jérôme Cuenoud, vice-président
Nadjette Laguécir
Grégoire Yersin, président

Rythmique-Vaud

Section vaudoise de l'association suisse des professeurs de rythmique Jaques-Dalcroze

Caroline de Rham
Présidente

Suite aux départs de Florence Chanez (présidente) et Daisy Mignot (trésorière) lors de l'AG 2017, le comité de l'association Rythmique-Vaud s'est réorganisé.

Afin de limiter les déplacements et de faire au mieux par rapport aux disponibilités des membres restants, il est privilégié un fonctionnement en « comité 2 + 1 », soit Claire Besençon et Caroline de Rham pour la gestion des dossiers et Iliane Grieder pour la gestion de la trésorerie.

Le présent bilan annuel fait moins état de grandes actions spectaculaires que d'une multitude de petites démarches, à peine visibles, mais indispensables au bon fonctionnement de l'association : gestion du fichier d'adresses, réponses aux questions des membres, transmission d'informations de toutes sortes, relations avec la SPV ou le SEPS, etc.

Au début de cette année, dans le cadre de la HEP, le comité a également pu mettre sur pied une formation destinée spécialement aux enseignants de rythmique. Le thème en était : « *Comment participer à l'apprentissage de l'écriture liée lors des cours de rythmique* ».
Cette formation a été appréciée, car elle reste une denrée rare au milieu de l'abondante offre de formation continue, rarement ciblée sur notre spécialisation.

L'activité des « Café-rythmique », instaurés l'année dernière, a à nouveau offert aux rythmicien-ne-s des occasions de discussions et d'échanges, de matériel et de questionnements.

La rencontre organisée par la SPV avec Mme la Conseillère d'État Cesla Amarelle a permis à notre comité de présenter certains aspects de notre profession, notamment en ce qui concerne l'organisation des horaires, la qualité des lieux de travail et les effectifs des classes. Cette opportunité de faire part de la réalité de la profession de rythmicienne a été appréciée et le comité espère vivement que de telles occasions se représenteront à l'avenir, ceci afin de maintenir le contact entre les plus hautes instances de l'école vaudoise et le terrain.

Comité de Rythmique-Vaud
Caroline de Rham, présidente et secrétaire
Claire Besençon, relations extérieures
Iliane Grieder, trésorière

AVEAC

Association vaudoise des enseignant-e-s en activités créatrices

Frédéric Guggisberg
Président

Le comité
S'étant réuni à huit reprises durant cette année, le comité s'efforce d'entretenir les liens avec les membres, notamment avec la rédaction de la « Lettre aux membres » qui est transmise par mail une à deux fois par an. Il participe aussi activement aux échanges avec le Comité cantonal de la SPV sur des thématiques plus larges telles que la Caisse de pensions de l'État de Vaud (CPEV).

Durant cette année, Colin Fontannaz, enseignant à l'EPS d'Écublens, a rejoint le comité. L'AVEAC lui souhaite la bienvenue et le remercie pour son engagement. Il a présenté sa candidature officielle lors de l'assemblée générale de l'association du 2 mai 2018.
À cette occasion, les membres ont pris également congé de Corinne Corbaz et Catherine Marchand, qui ont participé activement à la vie du comité. Ce sont deux collègues et amies chaleureuses, dynamiques qui nous quittent, et à qui l'AVEAC exprime sa plus vive reconnaissance !

Réflexions autour de la formation PIRACEF
La décision 146 de la cheffe du Département a rendu possible la régularisation momentanée du nombre d'inscriptions à la formation PIRACEF. Cette décision offre la possibilité aux enseignants auxiliaires sans formation pédagogique de base de se former pour l'enseignement des ACM. Cette possibilité arrivera à échéance en 2019, et le problème du nombre d'inscriptions sera de nouveau à l'ordre du jour. Raison pour laquelle le comité a souhaité anticiper la situation et a sollicité un entretien avec Mme Amarelle, cheffe du DFJC, pour lui proposer des pistes de réflexion.

Après consultation des partenaires de la corporation, soit Mmes Martine Bréchon (collaboratrice du domaine Arts – DP/DGEO) et Rachel Attanasio (responsable formation PIRACEF – HEP), sans oublier une rencontre de travail avec les anciens présidents de l'association (Claudine Bonzon, Martial Delacour, Bertrand Raboud et Jean-Claude Sahli), un travail de réflexion sur la formation PIRACEF a été mené et transmis à la cheffe du Département. Les constats observés soulignent la grande préoccupation qui est celle de l'AVEAC.
Aujourd'hui, il est constaté que *le contenu, la durée de la formation ainsi que le statut et la reconnaissance de « discipline spéciale » sont à reconsidérer pour encourager nos collègues à se former*.

Une première séance de travail a eu lieu en présence de Mme Botteron (directrice a.i. DRH-DGEO), ainsi que de M. Tatti (conseiller personnel de Mme Amarelle). Le comité était accompagné du président de la SPV, Gregory Durand. Cette rencontre a permis de présenter les préoccupations et constats du comité. La qualité d'écoute et l'excellent climat de travail instaurés durant cette rencontre nous laissent croire que la situation autour de la formation PIRACEF pourra évoluer positivement.

Enfin, le comité profite de remercier la SPV, soit le président Gregory Durand et le secrétaire général Yves Froidevaux, pour leur soutien chaleureux et le travail réalisé.

Comité de l'AVEAC
Corinne Corbaz
Philippe Etter
Huguette Galland
Laure Berner
Catherine Uebelhart
Colin Fontannaz
Catherine Marchand
Lysiane Guenat
Frédéric Guggisberg, président
Anne Willommet

AVEPS

Association vaudoise d'éducation physique scolaire

Claudine Dutoit
Présidente sortante

Jacques Rubattel
Nouveau président

Une année 2017 qui annonce la fin du mandat de la présidente, Claudine Dutoit (après un septennat), tout comme la rédactrice Magali Bovas, qui a œuvré avec efficacité et professionnalisme.
Un changement d'affectation de fonction pour notre responsable publicité, Raphaël Roubaty, qui s'occupera dorénavant du site internet, et l'arrivée de Guillaume Girod qui prendra le dicastère « Promotion-Publicité ».

Cette année 2017 a permis de prendre un premier contact avec la nouvelle cheffe du Département, lors d'une entrevue quelque peu rapide dans une réunion des communes à Montreux.

Les démarches entreprises auprès de la HEP ont été longues, et nous espérons qu'elles porteront leurs fruits pour l'an nouveau.

Un grand merci à la SPV pour son investissement de tous les instants.

2018 verra le canton de Vaud organiser la Journée suisse du sport scolaire à Lausanne et environs le 30 mai prochain. Plein succès pour cette manifestation qui regroupera pas moins de 3000 élèves venant de toute la Suisse dans diverses activités sportives (athlétisme, basket, volleyball, unihockey, course d'orientation, etc.).

Comité de l'AVEPS
Séverin Perfetta
Anouk Nussbaum, webmaster
Jacques Rubattel, président 2018
Anne Guignard
Raphaël Roubaty
Claudine Dutoit, présidente 2017
Magali Bovas
Lori Bovard
Guillaume Girod (absent de la photo)

ESV

Enseignants spécialisés Vaud

Fusion

Après plusieurs années de collaboration à l'organisation de la traditionnelle Journée pédagogique, l'AVMES, représentant les enseignants spécialisés du secteur parapublic (institutions spécialisées) et l'AVMD, représentant les enseignants spécialisés du secteur public (principalement les maîtres de classes de développement) ont décidé de s'unir pour former une seule et même association de la SPV, nommée ESV (Enseignants spécialisés Vaud).
Malgré une différence de statuts, la profession d'enseignant spécialisé s'est beaucoup diversifiée ces dernières années. Tous ces collègues sont actuellement confrontés aux mêmes problématiques et aux mêmes défis : les difficultés d'apprentissage à des degrés divers. Le mouvement de l'inclusion et la future entrée en vigueur de la Loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) rassemble tous les enseignants spécialisés vaudois.

Le mariage entre l'AVMES et l'AVMD a donc eu lieu le mardi 6 septembre 2017.

Comité, association

L'ESV compte actuellement 244 membres. De jeunes enseignants spécialisés viennent régulièrement grossir l'effectif, mais nombreux sont les collègues en fin de carrière qui nous quittent. Le comité se compose actuellement de 4 membres, représentant de manière paritaire le secteur public et le secteur parapublic de l'enseignement spécialisé, soit :

- Bernard Grandjean, enseignant MCDI, membre du Comité cantonal de la SPV ;
- Éric Michel, enseignant MCDI;
- Claire-Lise Saudan, enseignante SPS, caissière ;
- Marie-France Fillettaz, enseignant SPS, secrétaire.

Depuis la fusion en septembre 2017, le comité s'est réuni à quatre reprises. Il a beaucoup été question d'aspects organisationnels suite à la création de cette nouvelle association, notamment les comptes, la création d'un nouveau logo et d'un nouveau site web.

Le comité de l'ESV a eu la chance de pouvoir rencontrer, comme chaque année, la direction du SESAF et de faire part des interrogations, prises de position et suggestions du terrain.

Journée pédagogique
La traditionnelle Journée pédagogique a eu lieu le 4 octobre 2018 à Crêt-Bérard sur le thème « L'informatique pédagogique » en collaboration avec la cellCIPS. Mis à part quelques soucis techniques, cette journée a été une réussite. Les personnes présentes ont eu le plaisir d'entendre M. Loutan, chef du SESAF, pour la dernière fois avant son départ à la retraite, avec un discours pertinent et teinté d'émotion. Les aspects pratiques ont été mis en avant dans les différents ateliers. Ce que le comité retient est que cette journée est un événement fédérateur et qu'elle permet de tisser des liens, d'échanger entre professionnels et de créer un réseau. Un grand merci au comité d'organisation de cette journée et notamment à Émilie Lambelet, Stefania Klemm, Michèle Charrière, Éric Michel et Bernard Grandjean qui se sont engagés et sans qui cette journée n'aurait pu avoir lieu.

Rencontre avec la cheffe de Département
Les différentes associations de la SPV ont eu la chance de pouvoir rencontrer Mme Cesla Amarelle en mars de cette année. Chaque représentant a pu présenter son association, ses prises de position et ses propositions. L'ESV souhaite être au cœur de la vision à 360° de l'école liée à l'intégration des élèves à besoins particuliers. Si ce n'est des partenaires, nous aimerions être des interlocuteurs en ce qui concerne les réflexions du Département à propos de l'intégration scolaire, et particulièrement la mise en place de nouvelles procédures de demandes d'aide et l'élaboration de projets de pédagogie spécialisée au sein des établissements. Nous avons également relayé la parole des enseignants spécialisés qui travaillent au sein des institutions de pédagogie spécialisée en transmettant leurs revendications quant à une harmonisation totale des conditions de travail entre le public et le parapublic.

Comité de l'ESV
Marie-France Fillettaz
Bernard Grandjean
Éric Michel
Claire-Lise Saudan

AVESAC

Association vaudoise des enseignant-e-s en structures d'accueil

Mónica Coelho
Présidente

Le comité

Cette année, le comité est composé de 6 enseignants. Sandra Colaone, René-Luc Thévoz, Antoinette Fallet-Girardet, Valérie Pitteloud ont reconduit leur engagement pour une année et Mónica Coelho a assuré la présidence. Aline Favrat (enseignante à l'École de la transition) a rejoint l'équipe.

Dans la composition actuelle du comité, l'AVESAC est ainsi représentée par des enseignants du secondaire I et de l'EdT. Des enseignants du primaire et de CIF sont vivement recherchés pour la prochaine année scolaire.

2017-2018

Chaque début d'année, le comité se dit que les années difficiles sont derrière lui et que celle-ci sera enfin un peu plus calme. Et chaque année, le travail effectué démontre le contraire. Le dossier des *Mineurs non accompagnés* (MNA) est toujours suivi de près par l'AVESAC et la situation est loin d'être satisfaisante à nos yeux. Le référentiel *Français langue seconde* (FLS) ne s'est pas révélé très concluant tandis que, bonne nouvelle, les discussions à propos de la nouvelle grille horaire des classes d'accueil ont porté leurs fruits. Quant à la situation de l'École de la transition, il s'agit d'un vaste chantier qui est loin d'être achevé.

MNA

Les années se suivent et malheureusement se ressemblent. Depuis plusieurs années, les enseignants de classe d'accueil et les membres de l'AVESAC alertent les directions d'établissement, les responsables de l'EVAM et les autorités sur les carences socio-éducatives des foyers, la souffrance de ces jeunes, sur les équipes d'éducateurs insuffisantes pour les encadrer et les accompagner dans leur intégration scolaire et sociale.

Mais rien ne bouge, c'est l'inertie… L'EVAM nous parle de chiffres, de statistiques, quand il s'agit d'enfants. Malgré les annonces d'amélioration, les promesses peinent à se concrétiser : des éducateurs devraient déjà être en fonction la nuit dans les foyers depuis septembre 2016. En mai 2018, les jeunes sont toujours livrés à eux-mêmes la nuit, sous la surveillance d'un Securitas.

C’est la raison pour laquelle le comité de l’AVESAC a demandé une entrevue au SPJ afin de comprendre son mandat et sa position dans la protection des MNA ; celle-ci a eu lieu en septembre 2017.
2018 se distingue par une forte baisse des arrivées des MNA sur sol helvétique et dans le canton de Vaud. Cela devrait constituer l’occasion rêvée d’améliorer de façon conséquente les conditions de vie et d’encadrement des jeunes MNA, de les accueillir dignement au même titre que n’importe quel autre jeune placé sous la responsabilité du SPJ.
Nous demandons que le SPJ se porte garant d’une amélioration tangible de la vie au sein des foyers.

Référentiel FLS
Le référentiel PER FLS conçu par la Direction pédagogique de la DGEO est consultable en ligne. Cet outil doit permettre de construire des programmes à la carte, mais des problèmes informatiques doivent encore être résolus.
L’AVESAC ne s’est pas occupée de ce dossier cette année.

Grille horaire
Durant l'année scolaire 2015-2016, une grille horaire des classes d'accueil avait été introduite par la DGEO. En 2016-2017, elle était en test dans les différents établissements scolaires. Cette première grille horaire ne convenait pas à l'AVESAC pour les raisons suivantes :

- *Elle ne doit **pas être sujette à interprétation** ni appliquée différemment selon les directeurs d'établissement* : tous les élèves doivent avoir droit au même nombre de périodes quel que soit l'établissement dans lequel ils sont scolarisés. Certains élèves ont été scolarisés à hauteur du minimum de périodes prévus par la grille du Département sans être intégrés dans les classes régulières le reste des périodes.
- *Elle doit **rester souple** et être adaptable en fonction de la progression des élèves* : les structures d'accueil nécessitent des réajustements qui peuvent avoir lieu durant l'année scolaire étant donné que les élèves peuvent arriver et repartir à n'importe quel moment. Les établissements doivent pouvoir procéder à ces ajustements en fonction de leur contexte.
- *Elle doit permettre un **développement complet** de l'enfant* : il est inacceptable que le domaine art ait une dotation horaire de 0 à 2 périodes. Nous demandons que les élèves aient les mêmes dotations horaires dans le domaine art que les classes régulières et que la cuisine soit réintroduite. La musique, les arts visuels, les travaux manuels et la cuisine font partie de la formation générale et complète des élèves au même titre que le français ou les

mathématiques et sont bénéfiques pour l'apprentissage et la pratique de la langue.

En 2016-2017, deux rencontres ont eu lieu avec la direction pédagogique de la DGEO (DP) et un groupe de travail au sein de l'AVESAC a été créé. La comité a proposé une adaptation de la grille horaire en incluant les revendications de notre association. Le 14 décembre 2018, une troisième et ultime rencontre a eu lieu avec la DP qui a proposé une version finale de la grille horaire correspondant aux attentes de l'AVESAC. Le comité est heureux de pouvoir enfin clore ce dossier de manière positive !

ÉdT (École de la transition)

Cette année, la situation des classes d'accueil au sein de l'EdT a été une des préoccupations majeures du comité. Les conditions d'accueil des élèves primo-arrivants au sein de cette structure se sont grandement détériorées par la mise en place de nouvelles règles et des changements structurels qui ne tiennent pas compte des besoins spécifiques des élèves allophones. De nombreux changements au sein de la direction (doyens et directeur) ont rendu difficile le suivi des enjeux importants pour la scolarisation des élèves en classes d'accueil. L'AVESAC a relayé et appuyé les demandes des enseignants réunis en assemblée générale auprès du Département.

Les enseignants de l'EdT ont, entre autres, interpellé Mme Amarelle par un courrier écrit le 9 février 2018, en lui demandant :

- qu'une réflexion et un bilan (des projets pilotes entre autres) soient effectués avant d'entreprendre des changements qui pourraient avoir un impact sur l'avenir des prestations offertes aux élèves primo-arrivants. Ce d'autant plus que le suivi desdites réformes ne pourrait pas être assuré par les personnes qui les auraient mises en place puisqu'elles quittent l'EdT ;
- un moratoire sur les réformes en cours qui auraient un impact sur le fonctionnement et les prestations des classes d'accueil postobligatoires. Ce moratoire pourrait permettre de prendre le temps d'élaborer une charte des classes d'accueil ;
- un rendez-vous avec une délégation de quatre personnes composée d'un maître de classe, un maître de branche, un conseiller en orientation (COSP) et un membre du groupe santé, afin de pouvoir lui expliquer de vive voix leurs préoccupations.

Site Internet

Le site Internet a été complètement revu, tant dans son contenu que dans sa forme. Il se veut épuré, simple et va directement à l'essentiel. Le site est ainsi beaucoup plus léger et permet une mise à jour plus régulière et plus aisée.

Comité de l'AVESAC

Sandra Colaone, présidente
René-Luc Thévoz
Mónica Coelho
Aline Favrat
Valérie Pitteloud

Commissions et délégations

Fondation Jeunesse SPV

Agnès Schaub
Présidente

Vente 2018
Grâce aux 11 classes qui se sont impliquées cette année. Les élèves ont vendu pour 10 000.- de mimosa. Merci ! Malheureusement, ce total est en baisse par rapport à l'année passée qui était de près de 13 000.-. Le Conseil de fondation remercie particulièrement toutes ces classes et leurs enseignants qui ont pris le temps de participer activement à notre action. Les classes peuvent garder 10% du résultat de leur vente. Ceci devrait encourager les enseignants qui hésitent !

Aides
En 2017, la fondation a pu honorer 92 demandes d'aides individuelles (entre 50.- et 300.- chacune) et nous avons également pu soutenir le Théâtre des Lutins, projet qui nous tient bien à cœur.
Malgré le peu de vente que nous avons faite, avec l'adaptation des montants alloués nous avons pu aider à peu près le même nombre d'enfants.
N'hésitez pas à transmettre notre formulaire si vous avez des élèves ayant besoin de soutien pour payer des camps, du sport, et autres.
Les directions devraient avoir le formulaire et certaines infirmières scolaires également. Il est téléchargeable sur notre site internet.

Actualité, conseil de fondation
Nous sommes toujours à la recherche d'un ou d'une caissière, merci à Yves qui gère cela en plus de tout son travail. Et nous devrons bientôt faire une grande remise en question sur la continuité de Mimosa SPV car nous avons de moins en moins de vendeurs et le conseil se restreint régulièrement. Luce Ritter a déjà annoncé sa démission.
Sans oublier qu'une de nos plus fidèles vendeuses, Brigitte Daniélou, prend sa retraite tout en assurant sa relève. Un grand merci pour toutes ses années de soutien au Mimosa et aux enfants dans le besoin.

Conseil de fondation
Yves Froidevaux
Luce Ritter
Agnès Schaub
Marie Jeanneret
Caroline Vuillemin

Secrétariat général

Yves Froidevaux
Secrétaire général de la SPV

Le présent rapport d'activité traite des aspects spécifiques du travail du Secrétariat général de la SPV. La défense individuelle et collective des membres de la SPV, la gestion administrative de l'association et du Fonds de secours, la mise en œuvre de la politique de communication, la gestion d'importants projets et la participation active aux séances du Comité cantonal figurent dans les tâches prioritaires du secrétaire général de la SPV.

L'accompagnement des collègues et le soutien aux membres restent la mission centrale du secrétaire général. Ce dernier a eu 110 entretiens / accompagnements avec des membres (contre 70 l'année d'avant), alors que les appels téléphoniques et courriels se comptent en plusieurs centaines.

Pendant l'année écoulée, la SPV a signé un nouveau partenariat avec la Vaudoise Assurances qui permettra aux membres de bénéficier d'excellentes conditions chez cette assureur et de faire bénéficier la SPV de nouvelles recettes sur les commissions perçues.

Plusieurs missions importantes ont été menées pendant l'année écoulée par le secrétaire général, il convient notamment de relever :

- la participation, en qualité de président (2017) et vice-président (2018), à la Commission d'évaluation des fonctions, instance paritaire qui étudie les demandes de classification de fonctions et préavise à ce propos pour le Conseil d'État ;
- le travail spécifique effectué auprès des enseignants spécialisés, notamment au sein de la Commission paritaire professionnelle de la Convention collective de travail du secteur social subventionné ;
- la participation à un GT du DFJC sur la question de la radicalisation des élèves ;
- la participation au GT LEO/suivi de la scolarité ;
- l'animation de rencontres avec les jeunes enseignants ;
- une campagne de recrutement qui a connu un beau succès à l'automne avec un nombre record de 213 adhésions pour 154 démissions en 2017 ;
- la rédaction d'articles pour la nouvelle formules du *Majuscules*, notamment la rubrique « la minute syndicale ».

Participations diverses

Enfin le SG a participé notamment :

- aux séances hebdomadaires du Comité cantonal et aux Conférences des présidents ;
- aux Assemblées des délégués du SER et de la FSF ;
- à la Journée suisse de l'éducation organisée par le SER et LCH ;
- au Conseil de fondation Jeunesse SPV ;
- à 2 séances de présentation de la SPV auprès des étudiants de la HEP ;
- à plusieurs assemblées générales d'associations de la SPV ;
- à des séances de comité d'associations de la SPV ;
- au forum SPV « autorité et bienveillance » ;
- à la commission paritaire professionnelle de la CCT Social ;
- à la cérémonie de remise des diplômes HEP ;
- à un accueil café-croissant à la rentrée des étudiants HEP ;
- à des rencontres avec la direction de la HEP ;
- aux négociations concernant une modification du statut des praticiens-formateurs ;
- à des formations continues personnelles, notamment en matière de droit du travail.

Marie Jeanneret
Secrétaire

Le secrétaire général tient à remercier chaleureusement la secrétaire de la SPV, Marie Jeanneret, pour son engagement sans faille en faveur de la SPV et pour la grande qualité de son travail.

Quelques photos de l'année écoulée

6 octobre 2017
Remise du prix à la gagnante du concours SPV à la HEP

16 novembre 2017
Le Président de la SPV remet les prix des meilleurs mémoires HEP

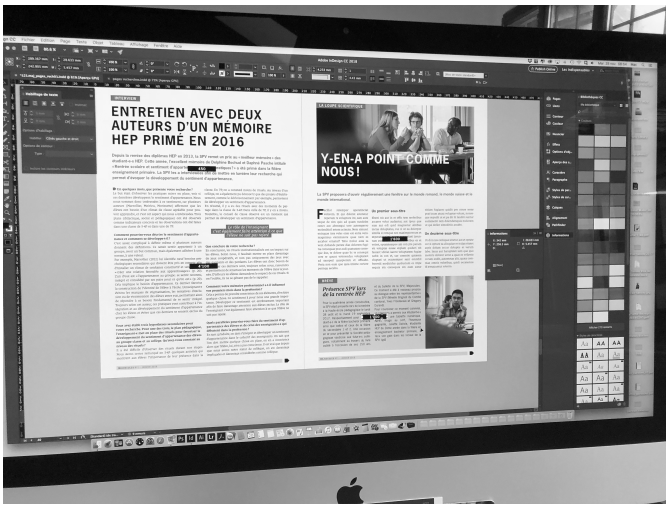

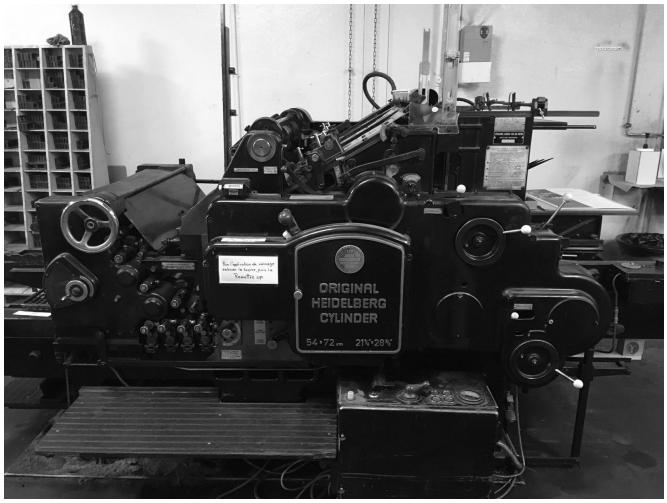

Janvier 2018
Préparation de la nouvelle formule du Majuscules et visite de l'imprimerie

25 avril 2018
Forum SPV « autorité et bienveillance » avec la participation de Ruth Dreifuss et Michel Lachat

Notes personnelles

SOCIETE PEDAGOGIQUE VAUDOISE
Ch.des Allinges 2 - 1006 Lausanne
Tél. 021 617 65 59 - Fax 021 617 96 30
www.spv-vd.ch - e-mail: secretariat@spv-vd.ch